



**CANAL  
SEINE-NORD  
EUROPE**



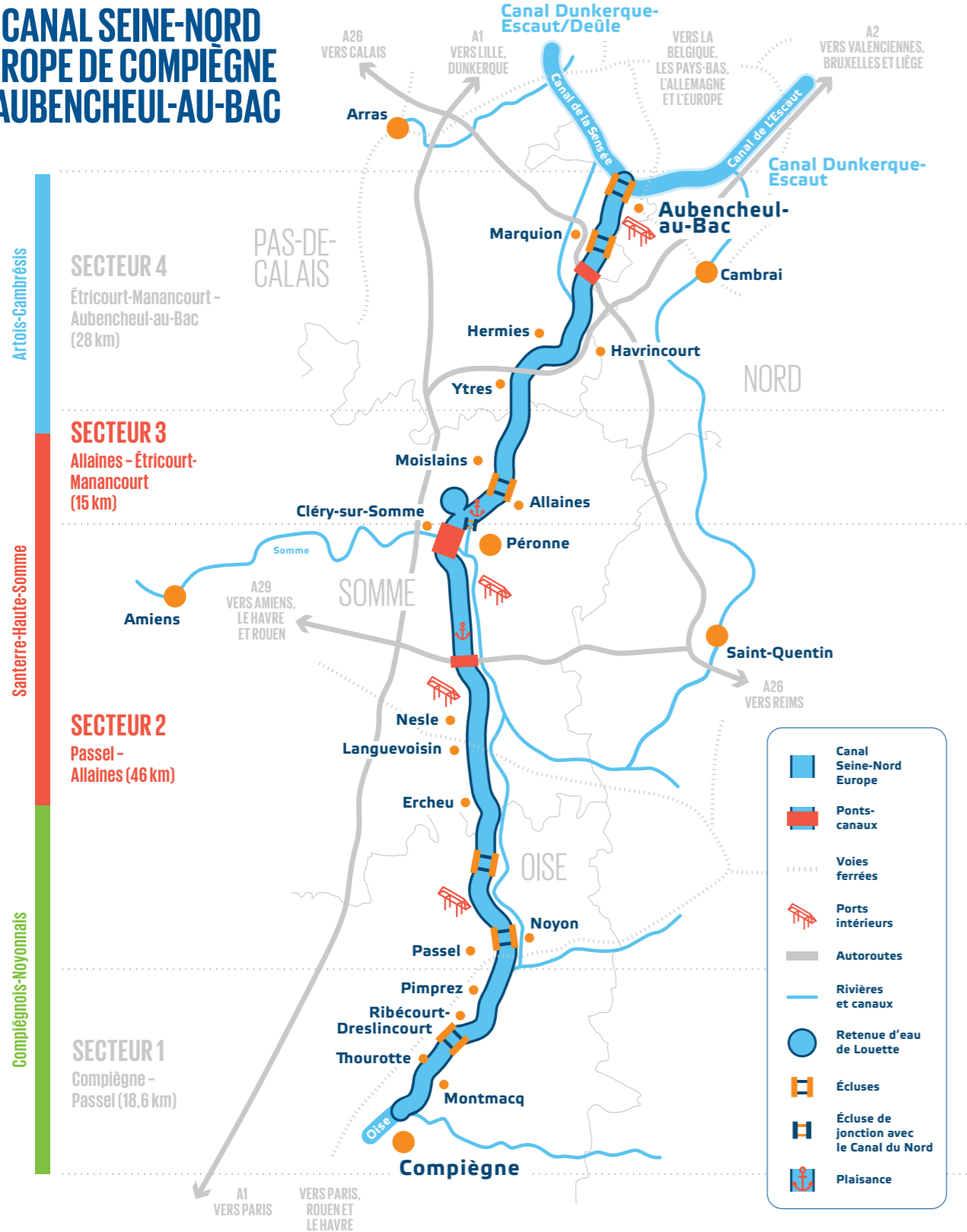
**ARTOIS-CAMBRÉSIS**

# **LE CANAL SEINE-NORD EUROPE DANS L'ARTOIS ET LE CAMBRÉSIS**

**JUIN 2023**

**SOCIÉTÉ  
DU CANAL  
SEINE-NORD  
EUROPE**

# LE CANAL SEINE-NORD EUROPE DE COMPIÈGNE À AUBENCHEUL-AU-BAC



## 107 KM POUR CONNECTER LES HAUTS-DE-FRANCE À L'EUROPE

Le Canal Seine-Nord Europe est un canal à grand gabarit qui reliera Compiègne dans l'Oise à Aubencheul-au-Bac dans le Nord. Maillon central du plus grand réseau européen de transport fluvial, appelé Seine-Escaut, il permettra à des bateaux mesurant jusqu'à 185 mètres de long et transportant jusqu'à 4 400 tonnes de marchandises de circuler entre la France, la Belgique et les Pays-Bas.



## LE CANAL OUVRE DE NOUVELLES PERSPECTIVES...

**...pour l'emploi local dans les Hauts-de-France, avec des entreprises locales plus compétitives**

Le Canal Seine-Nord Europe offrira des coûts de transport réduits et un accès direct aux grands ports de la Manche et de la Mer du Nord, et donc à des nouveaux marchés en France et à l'international.

**...pour l'attractivité des territoires, avec plus d'activités et de services**

Les parcs d'activités créés dans les ports intérieurs (Marquion-Cambrai, Péronne, Nesle et Noyon) attireront de nouvelles activités industrielles, agricoles et logistiques; les services portuaires et multimodaux rayonneront sur un large territoire de part et d'autre du Canal au bénéfice des entreprises.

**...pour la préservation de l'environnement, avec moins de trafic routier**

Mode le plus écologique, le transport fluvial se développera et permettra le report modal avec un million de camions en moins sur les routes de France chaque année.

**...pour la qualité du cadre de vie, avec des aménagements naturels et paysagers**

Des pistes cyclables, des itinéraires de promenades, des espaces naturels et paysagers seront créés tout au long du Canal. Le tourisme sera encouragé avec des activités de croisières, de plaisance individuelle et de découverte des milieux naturels environnants.



## LE RÉSEAU SEINE-ESCAUT

Le réseau de transport fluvial Seine-Escaut, débouchant sur la Mer du Nord, vise à relier efficacement les ports intérieurs du nord de la France et de l'Europe aux ports maritimes. Il comprend d'autres opérations d'aménagements d'envergure dont, directement en aval du Canal, la mise au gabarit européen de l'Oise (MAGEO) entre Creil et Compiègne, pilotée par Voies navigables de France.

UN PROJET DU 1<sup>er</sup> RÉSEAU EUROPÉEN DE TRANSPORT FLUVIAL



Cofinancé par l'Union européenne



**107 KM DE CANAL**  
de Compiègne à Aubencheul-au-Bac



**64 COMMUNES**  
des Hauts-de-France traversées



**62 FRANCHISSEMENTS**  
routiers et ferroviaires



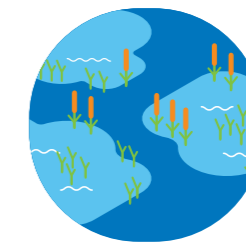
**3 PONTS-CANAU**  
dont un ouvrage de 1 330 m franchissant la Somme



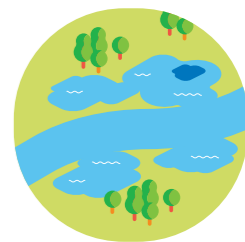
**1 RETENUE D'EAU**  
de 14 millions de m<sup>3</sup> au nord de Péronne



**7 ÉCLUSES**  
dont une écluse de jonction avec le canal du Nord



**+ DE 1100 HECTARES**  
de plantations et d'aménagements environnementaux



**25 KM**  
de berges lagunées

Écluse de Oisy-le-Verger

# LES AMÉNAGEMENTS EMBLÉMATIQUES DANS L'ARTOIS ET LE CAMBRÉSIS

## LES PLUS IMPORTANTES CHUTES D'EAU DU CANAL

Les écluses de Marquion et de Oisy-le-Verger constituent les deux plus hautes chutes d'eau du Canal Seine-Nord Europe, doté au total de sept écluses. Leur chute d'eau, la différence d'altitude entre le niveau de l'eau en amont et en aval, sera impressionnante par leur hauteur: celle de Marquion-Bourlon permettra aux bateaux de franchir une « marche » de 25,71 m et celle de Oisy-le-Verger de 25 m. Ces deux écluses disposeront de bassins anti-intumescences (anti-remous) qui permettent de dissiper l'onde d'eau générée par les éclusées et de limiter les impacts sur les berges, y compris sur le canal de la Sensée.

## DES ÉCLUSES CONÇUES POUR LIMITER LA CONSOMMATION D'EAU

Lors de chaque éclusée, deux tiers de l'eau du sas seront récupérés dans des bassins d'épargne accolés à l'écluse et réutilisée pour la bassinée suivante. Le tiers restant sera repompé du bief aval vers le bief amont. Ce système a été pensé afin d'optimiser l'alimentation en eau du Canal.

## UNE DIMENSION TOURISTIQUE

L'écluse de Oisy-le-Verger sera visitable par le grand public. Son belvédère offrira un panorama sur la confluence du Canal Seine-Nord Europe et de la Sensée, ainsi qu'une vue sur les marais d'Aubigny.

**197 M / 12,5 M**  
de long de large

**25,71 M**  
de chute à Marquion-Bourlon

**25 M**  
de chute à Oisy-le-Verger

**400 M**  
longueur avant-ports (pour l'attente des bateaux)

## LE PONT-CANAL DE L'A26

Le futur Canal Seine-Nord Europe intersectera l'autoroute A26 sur la commune de Marquion. Un pont-canal sera construit pour permettre aux convois fluviaux d'enjamber l'autoroute. Cet ouvrage d'art, d'une longueur structurelle de 264 mètres, dégagera une hauteur libre de plus de 5 mètres pour le passage des véhicules.



Image de synthèse, vue non contractuelle © SCSNE/ONE/AE

Berges lagunées



© Wikimedia Commons - libre de droits

# L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DU CANAL

Écologique par nature, le Canal Seine-Nord Europe est pensé à travers une démarche environnementale ambitieuse qui se décline à chaque étape: conception, réalisation et exploitation du Canal. En plus de contribuer à la transition écologique et énergétique, il s'engage pour la protection des paysages des Hauts-de-France, pour la préservation de la ressource en eau, pour le maintien, et même, à terme, pour l'amplification de la biodiversité du territoire. Le Canal Seine-Nord Europe a vocation à être un « Canal vivant », lieu d'accueil et de vie de multiples espèces animales et végétales. Vingt-cinq kilomètres de berges du Canal seront lagunés, créant des zones naturelles dédiées au développement de la biodiversité. Au total, le projet comprend plus de 1 100 hectares de surface de compensation écologique dont plus de 230 hectares dans l'Artois et le Cambrésis, sur lesquelles la SCSNE déploie des aménagements de préservation des espèces protégées, de réhabilitation des zones humides ou encore de restauration de cours

d'eau ou de boisements. Par ailleurs, les berges du Canal seront adoucies à certains endroits et 11 paires de sorties d'eau seront aménagées dans l'Artois-Cambrésis pour que le Canal soit franchissable par la faune et ainsi préserver les corridors écologiques.

**2 ANNEXES HYDRAULIQUES**  
aménagées dans l'Artois

**3 KM**  
de berges lagunées dans l'Artois-Cambrésis

**+ 230 HA**  
de compensation dans l'Artois et le Cambrésis

Passage Grande Faune



Image de synthèse, vue non contractuelle © SCSNE/ONE/AE

## LE CANAL : UN CORRIDOR ÉCOLOGIQUE

Le Canal ne constituera pas une infrastructure hermétique mais sera au contraire ouvert sur la nature. Il préservera les corridors écologiques existants pour la faune notamment grâce à 52 paires de sorties d'eau, sur l'ensemble du tracé, ou des berges à pentes douces pour permettre aux animaux de boire et traverser le Canal sans danger. Dans le secteur de l'Artois-Cambrésis, un éco-pont sera construit à Hermies pour assurer le passage de la grande et petite faune.

# ZOOM SUR LA GESTION DE L'EAU DU CANAL

## UN CANAL QUI PRÉSERVE L'EAU

Dès les premières études, l'alimentation en eau du Canal a fait l'objet de la plus grande considération. Celles-ci ont été affinées à chacune des étapes depuis les années 2000 et intègrent les enjeux du réchauffement climatique.

Ainsi, le Canal est conçu selon trois grands principes :

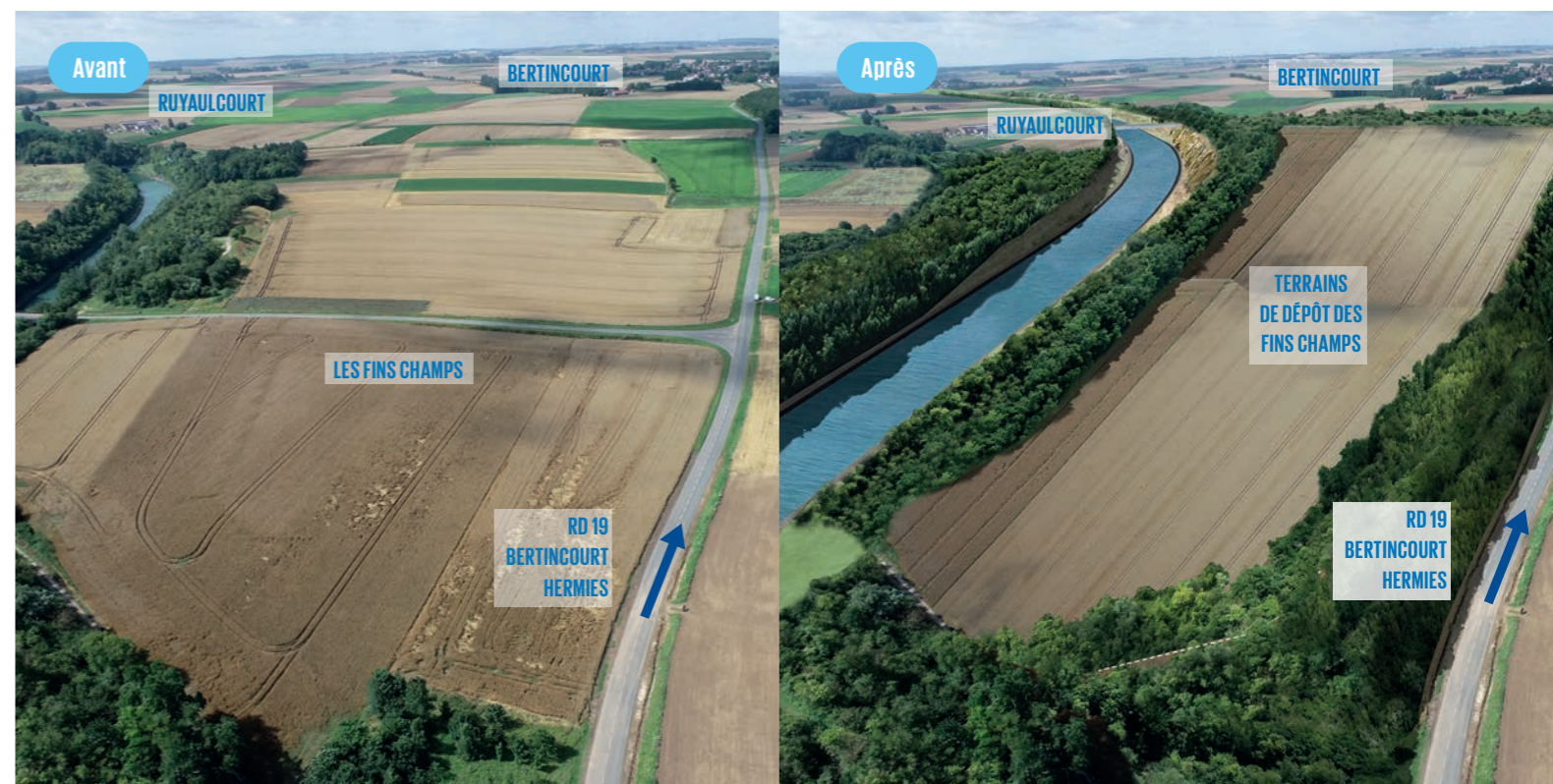
- + **Un canal qui préserve la ressource en eau** : il n'y aura aucun prélèvement dans les nappes phréatiques. Il sera alimenté par l'Oise via une prise d'eau à Montmacq (Oise) sur le bief de confluence avec l'Aisne où la ressource en eau est abondante.
- + **Un canal économe en eau** : grâce à une étanchéité très performante de sa cuvette, équivalent à 40 cm d'épaisseur d'argile, limitant les infiltrations, et à des bassins d'épargne, permettant un recyclage de l'eau des écluses.
- + **Un canal adapté et résilient aux effets du changement climatique** : il préservera la qualité de la rivière Oise avec une diminution voire l'arrêt des prélèvements en période de faible débit de l'Oise. La retenue d'eau de Louette dans la Somme, d'une capacité de 14 millions de m<sup>3</sup>, prendra alors le relai pour l'alimentation en eau du Canal.

Ce schéma d'alimentation en eau intègre des marges de sécurité importantes et tient compte des effets du changement climatique. Par exemple, les apports d'eau des précipitations ne sont pas pris en compte et l'évaporation est considérée à son maximum (comme en plein été) toute l'année.

Toutes les dispositions sont prises pour garantir un fonctionnement robuste du Canal en harmonie avec les autres usages de l'eau : besoins pour la nature, l'eau potable, l'industrie et l'agriculture.



Pour en savoir plus sur nos engagements environnementaux



## ZOOM SUR SUR LA GESTION DES MATÉRIAUX EXCÉDENTAIRES

Le long de son tracé dans l'Artois et le Cambrésis, le Canal Seine-Nord Europe alterne les zones de remblais et de déblais. Ainsi, les terres excavées sont principalement utilisées pour réaliser les remblais du Canal et le comblement du canal du Nord entre Ruyaulcourt et Hermies, pour limiter autant que possible les excédents de terre. Cependant, ceux-ci sont inévitables. Des zones de dépôt définitif, à proximité du tracé, ont donc été identifiées en concertation avec les acteurs locaux, en premier lieu la profession agricole.



©SCSNE Secteur 1/AC Barbier

## UNE GESTION ÉCONOME DES MATÉRIAUX

La gestion raisonnée des matériaux excédentaires, en concertation avec la profession agricole et dans une logique d'éco-performance, s'appuie sur cinq mesures principales :

- + **Optimiser la conception du projet et favoriser le réemploi** afin de réduire les volumes de matériaux excédentaires et limiter l'impact sur les terres agricoles.
- + **Favoriser la valorisation des dépôts définitifs** par le retour, autant que possible, des terrains à l'agriculture.
- + **Limiter les distances de transport des déblais et matériaux** de construction en privilégiant la proximité des ressources et des usages.
- + **Favoriser la massification des transports** en partenariat avec les acteurs de la logistique du ferroviaire et du fluvial, les fournisseurs et les entreprises, notamment par l'utilisation de l'infrastructure existante du canal du Nord et la construction de quais travaux.
- + **Innover et rendre compte par un observatoire** des mesures mises en place et de leurs résultats.

## DES DÉPÔTS EN PRIORITÉ REMIS À L'AGRICULTURE

La Société du Canal Seine-Nord Europe s'engage à ce que les sols situés sur les dépôts de matériaux restitués à l'agriculture soient reconstitués avec un potentiel agronomique maintenu. Le guide « Technosolutions » de prescriptions détaillées écrites par les experts agro-pédologues des Chambres d'Agriculture, avec la SCSNE, précise les principes clés afin d'assurer la réussite de la remise en culture de sols :

- + préservation des différents horizons du sol lors des excavations à travers un stockage différencié ;
- + prévention des phénomènes de tassement ;
- + stabilité et portance des sols reconstitués ;
- + préservation de la qualité physico-chimique et sanitaire des sols et maîtrise de la prolifération des mauvaises herbes ;
- + bon fonctionnement hydrique des sols reconstitués.

Durant les travaux, la maîtrise d'œuvre contrôlera la bonne mise en œuvre de ces prescriptions par les entreprises de travaux et la Chambre d'Agriculture assurera également un suivi des aménagements réalisés.

# LE CANAL SEINE-NORD EUROPE DANS L'ARTOIS ET LE CAMBRÉSIS



Juin 2023  
Source : Plans des études de Projet

## NOTES

- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 

<ul style="list-style-type: none"> <li>Aras</li> <li>Aubencheul-au-Bac</li> <li>Cambrai</li> <li>Saint-Quentin</li> <li>Noyon</li> <li>Compiègne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Canal Seine-Nord Europe</li> <li>Canaux et cours d'eau existants</li> <li>Limites communales</li> <li>Sections en déblais</li> <li>Sections en remblais</li> <li>Sections mixtes</li> <li>Routes rétablies</li> <li>Routes non rétablies</li> <li>Grand déblai de Ytres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Terrains de dépôt agricole</li> <li>Principales zones de compensations écologiques</li> <li>Zones de compensation écologique sur dépôt</li> <li>Annexes hydrauliques</li> <li>Berges lagunées</li> <li>Bassins de virement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quai</li> <li>Écluse</li> <li>Port intérieur</li> <li>Pont-canal</li> <li>Pont routier</li> <li>Passage inférieur ou passage routier inférieur</li> <li>Passage pour la faune</li> </ul>
---	---	--	---

**28 KM**  
de canal

**2**  
départements desservis  
(Pas-de-Calais sur 26 km et Nord sur 1,8 km)

**13**  
communes traversées  
(11 dans le Pas-de-Calais et 2 dans le Nord)

**3**  
intercommunalités concernées:  
Communauté d'agglomération de Cambrai, Communauté de communes d'Osartis-Marquion, Communauté de communes du Sud-Artois

**15**  
rétablissements routiers

**1**  
pont canal au-dessus de l'autoroute A26

**1**  
passage grande faune à Hermies fermé à toute circulation humaine

**1300**  
mètres de quais aménagés (1 000 mètres pour le port intérieur + 300 mètres pour le quai céréalier)

**1**  
port intérieur de 156 ha à terme sur les communes de Sauchy-Lestrée et Haynecourt

# LES ITINÉRAIRES DE MOBILITÉS DOUGES DANS LE SECTEUR 4 : DE YTRES À AUBENCHEUL-AU-BAC



## AUTOUR DU CANAL DANS L'ARTOIS ET LE CAMBRÉSIS

Pour favoriser l'insertion du Canal Seine-Nord Europe dans l'Artois et le Cambrésis et en faire une véritable opportunité de développement durable pour le territoire, des aménagements complémentaires au programme initial du projet sont étudiés, en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, pour être déployés parallèlement à la réalisation du Canal.

### DES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉES REPENSÉS

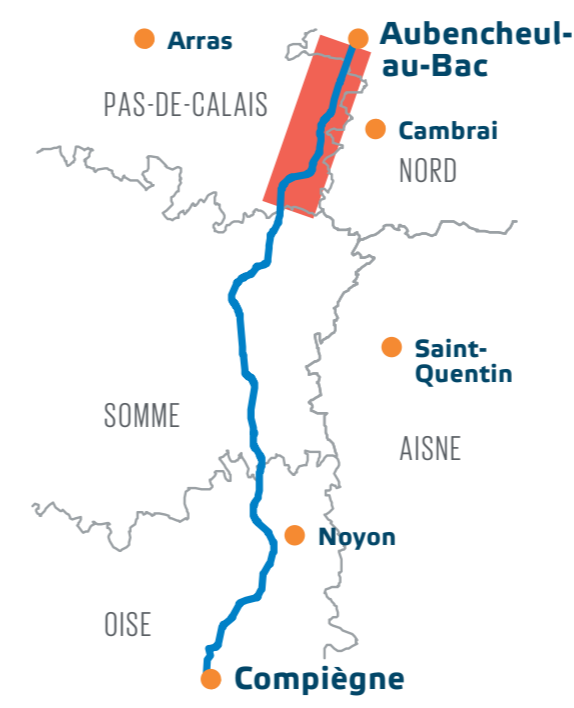
Plusieurs sentiers préexistent aujourd'hui : chemin autour de Bourlon, le tour du Canal du Nord, le Ch'tiot Velu... Ces derniers seront réaménagés et repensés en lien avec les nouveaux chemins ruraux issus du futur aménagement foncier et environnemental.

### DANS LE SILLAGE DU CANAL

La création du Canal Seine-Nord Europe incite au développement d'aménagements qui contribuent à la valorisation du cadre de vie. Des projets d'équipements utiles à la mobilité, au développement économique, au tourisme ou aux loisirs émergent actuellement de la part des différents acteurs territoriaux. Se réunissent ensuite des Comités territoriaux, co-pilotés par l'État et la Région Hauts-de-France en lien avec les Départements, pour étudier la cohérence des projets sur le tracé du Canal et, le cas échéant, participer à leur financement.

### L'ITINÉRAIRE CYCLABLE SEINE-NORD EUROPE

Favoriser les déplacements à pied ou à vélo est une orientation territoriale forte dans l'Artois et le Cambrésis. Tout au long du tracé, l'itinéraire cyclable régional « Seine-Nord Europe » prend place sur le chemin du Canal en rive ouest.



- Canal Seine-Nord Europe
- Canaux et cours d'eau existants
- Limites communales
- Rétablissement routier
- Véloroute
- Projet de boucle des deux canaux
- Voie alternative piétons et cycles
- Itinéraire cyclable Seine-Nord Europe
- Terrains de dépôt agricole
- Zones de compensation écologique sur dépôt
- Écluse
- Ponton de pêche
- Belvédère
- Pont routier
- Passage inférieur ou passage routier inférieur
- Point d'accès à la véloroute
- Traversée du canal par écluse
- Parking (véhicules motorisés)

# QUEL AVENIR POUR LE CANAL DU NORD ?

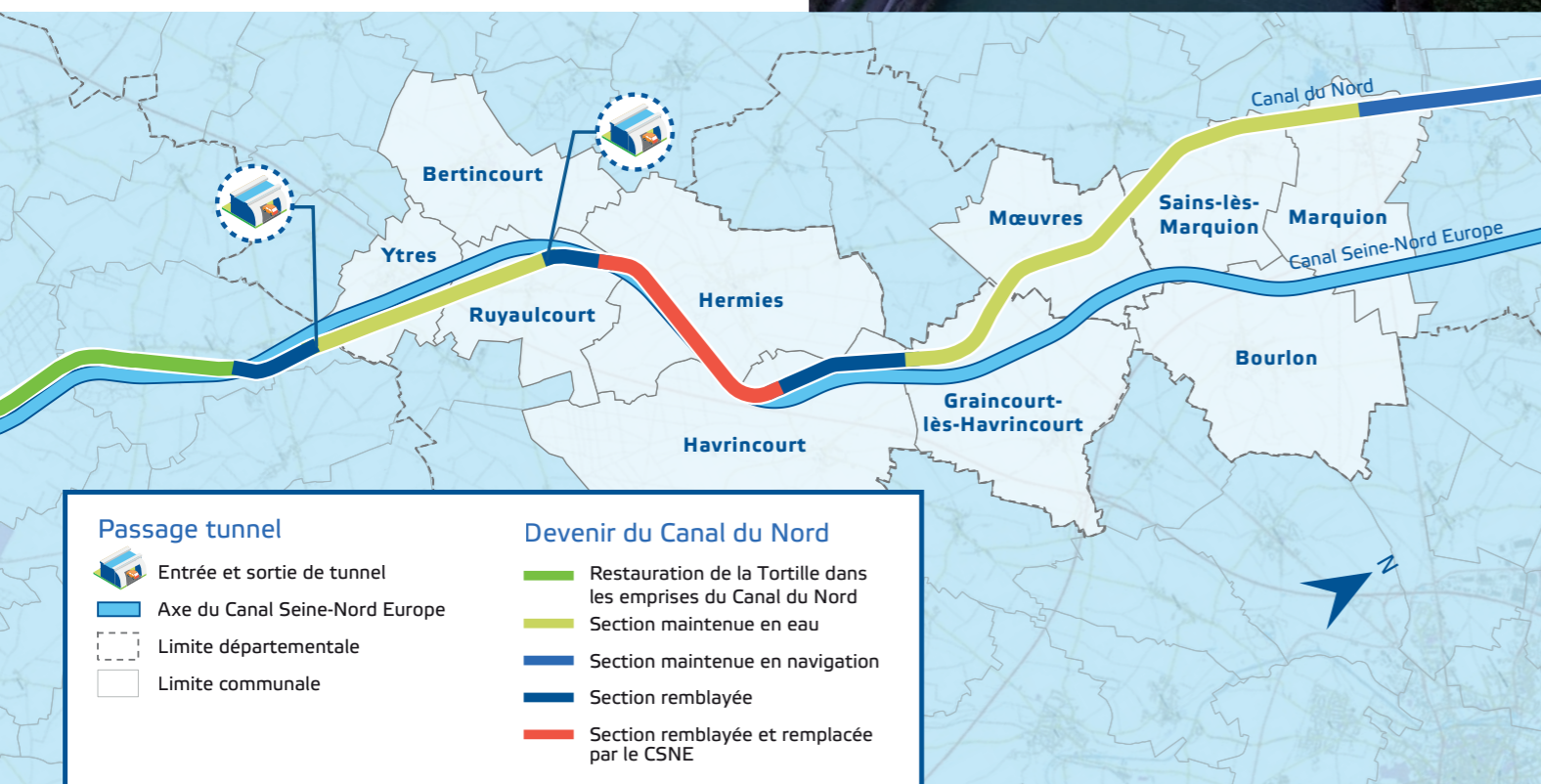
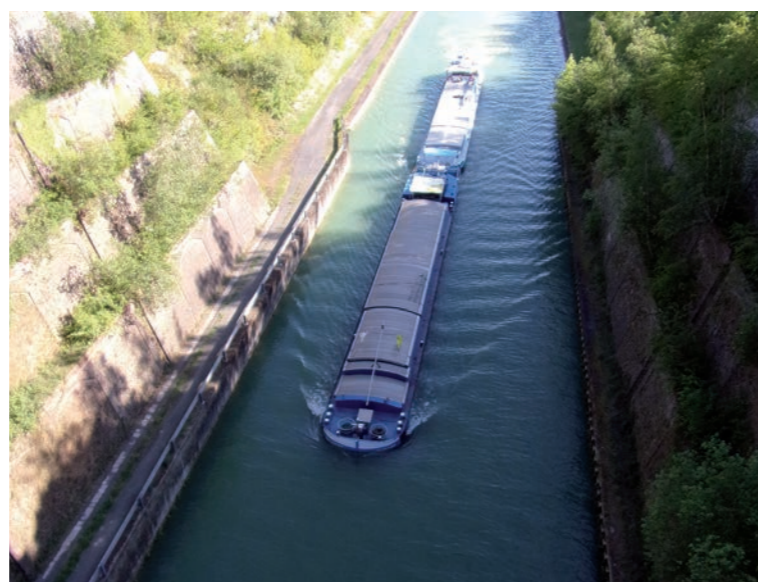
Amorcé avant la Première Guerre mondiale et ouvert à la navigation seulement en 1965 avec un gabarit limité pour les bateaux, le canal du Nord est le principal itinéraire fluvial entre le bassin de la Seine et le Nord. Il va être utile jusqu'à l'ouverture du Canal Seine-Nord Europe, y compris pour l'approvisionnement du chantier.

## ET DANS L'ARTOIS ET LE CAMBRÉSIS ?

Entre Ytres et l'écluse n° 7 de Graincourt-lès-Havrincourt, le canal du Nord sera progressivement comblé pour accueillir des terres en excédent (tranchée d'Havrincourt en particulier) ou être recouvert dans le secteur de Ruyaulcourt et Hermies. Le devenir de la section entre l'écluse n° 7 de Graincourt-lès-Havrincourt et l'écluse n° 2 de Marquion est à construire entre Voies navigables de France, qui en assure la gestion, et les collectivités territoriales, avec les acteurs économiques et les habitants, en prenant en compte les aspects techniques, environnementaux et économiques. La Société du Canal Seine-Nord Europe participe, en tant

que maître d'ouvrage, à cette réflexion en identifiant les synergies possibles.

Entre l'écluse n° 2 de Marquion et le canal de la Sensée, le canal du Nord restera ouvert à la navigation, permettant ainsi la continuité d'activité du port actuel de Marquion.



# LE CANAL SEINE-NORD EUROPE, UNE CHANCE POUR L'EMPLOI

Aménager un canal de 107 km est un défi colossal qui va mobiliser pendant 8 ans jusqu'à 6000 personnes au plus fort des travaux. Parmi elles, des professionnels à recruter (ouvriers spécialisés, coffreurs, ferrailleurs, soudeurs, conducteurs de travaux, mécaniciens, grutiers, avitailleurs, monteurs, topographes, écologues...) et des personnes à former parmi les demandeurs d'emploi, jeunes et adultes en insertion ou actifs en reconversion. Tous les besoins liés au chantier (comme l'hébergement, la restauration, la maintenance des engins...) seront également une source importante d'activités et d'emplois. Après sa mise en service, le Canal sera un véritable atout pour concilier développement économique et protection de l'environnement, avec des milliers d'emplois à la clé.

Découvrez toutes les opportunités du Canal Seine-Nord Europe pour l'emploi dans la Somme, selon votre situation :

**+ Vous êtes à la recherche d'un emploi ?**  
[canal-emploi@pole-emploi.fr](mailto:canal-emploi@pole-emploi.fr)

**+ Vous êtes en parcours d'insertion ?**  
[canal-solidaire@scsne.fr](mailto:canal-solidaire@scsne.fr)

**+ Vous cherchez à vous former à un des métiers du Canal ?**  
[hautsdefrance.fr/prochinfo-formation/](http://hautsdefrance.fr/prochinfo-formation/)

**+ Vous souhaitez travailler à l'accueil du personnel des chantiers ?**  
[grand-chantier.csne@scsne.fr](mailto:grand-chantier.csne@scsne.fr)

**+ Vous souhaitez référencer l'activité de votre entreprise ?**  
[entreprises.hautsdefrance.fr/csne](http://entreprises.hautsdefrance.fr/csne)  
[hautsdefrance.ccibusiness.fr/canal-seine-nord-europe](http://hautsdefrance.ccibusiness.fr/canal-seine-nord-europe)



Pour tout savoir sur les opportunités d'emploi, d'insertion ou de formation du Canal

# COMMENT S'ORGANISE LE PROJET ?

## LES ACTEURS DU TERRITOIRE AUX COMMANDES

Maître d'ouvrage du projet, la Société du Canal Seine-Nord Europe est pilotée par la Région des Hauts-de-France, les Départements du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme, en partenariat avec l'État et avec le soutien de l'Europe. Elle conçoit et met en œuvre le projet au plus près des besoins de notre territoire et de ses habitants, notamment grâce à la démarche Grand Chantier. Une fois le Canal réalisé, sa gestion sera confiée à Voies navigables de France.

## COMMENT LE CANAL EST-IL FINANCÉ ?

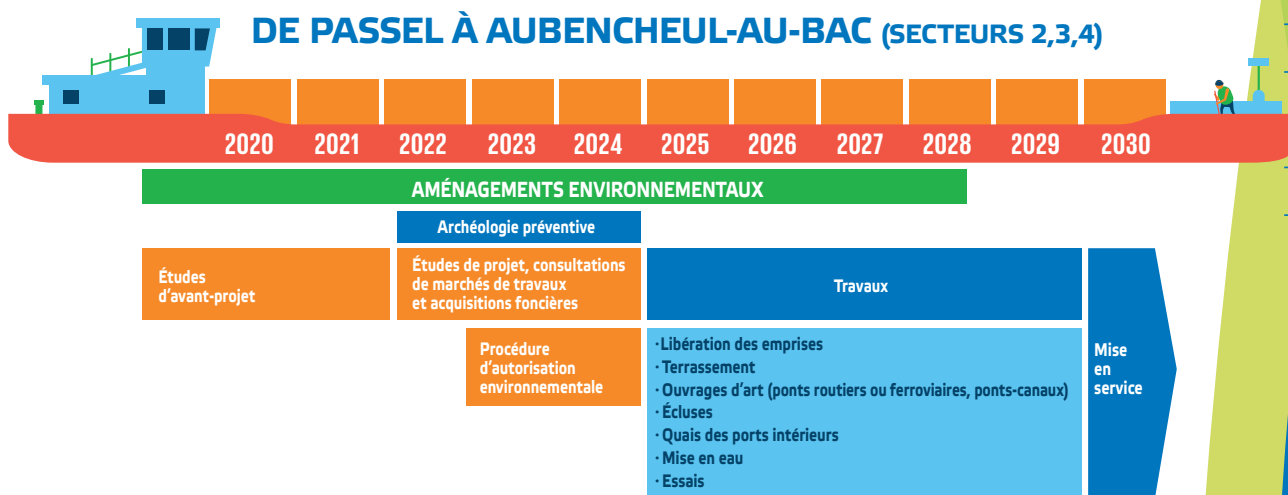
L'investissement nécessaire à la réalisation du Canal Seine-Nord Europe s'établit à 5,1 milliards d'euros courants. La convention définitive de financement a été signée le 22 novembre 2019 à Nesle.

RESTONS CONNECTÉS

artois.cambresis@scsne.fr  
www.canal-seine-nord-europe.fr



## LES PROCHAINES ÉTAPES



### Partenaires financiers



Cofinancé par l'Union européenne



SOCIÉTÉ  
DU CANAL  
SEINE-NORD  
EUROPE

[www.canal-seine-nord-europe.fr](http://www.canal-seine-nord-europe.fr)